



Conseil de vie collégienne

publié le 12/10/2016

Le collège Pierre Mendès France va instaurer cette année un conseil de vie collégienne (CVC).

Il sera composé de 8 membres élus parmi les délégués de classe et leurs suppléants et de quelques adultes de la communauté éducative (professeurs, CPE, assistants d'éducation, parents...).

En novembre se tiendront les élections des représentants des élèves au conseil de vie collégienne.

Le CVC est un lieu de dialogue et d'échange qui permettra de recueillir la parole des élèves sur leurs préoccupations quotidiennes.

Il se réunira avant chaque conseil d'administration et un compte-rendu des échanges sera communiqué aux familles.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.